



SUPPRESSION DU SAMEDI MATIN :

QUAND LA VOLONTE D'ANNONCE PRIME SUR L'EDUCATIF

La précipitation est rarement bonne conseillère. L'annonce confuse par le ministre Darcos de la suppression des cours du samedi matin à l'école primaire en est l'illustration. Des propos embrouillés du ministre, que ressort-il ?

- Une certitude : la suppression des cours du samedi matin sans report, soit, pour les élèves, 24 heures de cours hebdomadaires répartis sur 4 jours. Du réaménagement des programmes de la scolarité obligatoire lié à cette réduction de deux semaines et demie de cours de l'année scolaire du primaire, le ministre n'a pas dit un mot...

- Un non sens pédagogique : tous les spécialistes savent que la fatigue accumulée dans une journée de 6 heures, déjà trop longue, diminue les capacités d'apprentissage, particulièrement pour les enfants en échec. Ce sont pourtant eux qui verraient leur journée rallongée par des activités de soutien délivrées par les enseignants !

La question de l'aménagement des rythmes scolaires est complexe et importante. Si l'Etat n'y associe pas les partenaires concernés, notamment les représentants des parents, des enseignants, des associations complémentaires et des municipalités, elle ne peut être traitée sérieusement.

Pourtant, le ministre a choisi une annonce en solitaire, sans aucune consultation. Pour le SE-UNSA, il est plus que temps de changer de méthode et d'ouvrir enfin la concertation sur cette nouvelle organisation de la semaine scolaire.

Paris, le 28 Septembre 2007

Luc BERILLE
Secrétaire Général

Contact Presse : Brigitte Biardoux
01 44 39 23 93
brigitte.biardoux@se-unsas.org